

Département
Meurthe et Moselle
Arrondissement
Nancy
Canton
Nomeny

COMMUNE DE ARRAYE ET HAN

PROCÈS VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la séance ordinaire du
mardi 11 avril 2017

Nombre de Conseillers

En exercice	09
Présents	06
Votants	09

Convocation établie
le 4 avril 2017

Délibération affichée
Le 18 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe ARNOULD, Maire

étaient présents : Mme SIMON Ginny
Mrs ARNOULD Philippe, ASTIER Sébastien, BERRY Bernard, CHAMPIGNEUL Claude, GEOFFROY Arnaud, LEMOINE Anthony,

étaient excusés : Mr BERRY Bernard qui a donné pouvoir à Mr Sébastien ASTIER, Mr ORY Denis qui a donné pouvoir à Mr Claude CHAMPIGNEUL, Mr WOLTRAGER Nicolas qui a donné pouvoir à Mr Arnaud GEOFFROY,

étaient absents :

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mr Arnaud GEOFFROY

N° 1 - Approbation du Compte Administratif 2016

Madame Michelle CHENU, secrétaire, présente de manière détaillée les différentes rubriques du compte administratif. Celui-ci se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2016	214 551,01 €	Dépenses 2016	54 568,31 €
Recettes 2016	203 663,72 €	Recettes 2016	74 114,88 €
Résultat de l'exercice 2016	- 10 887,29 €	Résultat de l'exercice 2016	+ 19 546,57 €
Résultat 2015 reporté	+ 34 048,23 €	Résultat 2015 reporté	- 17 928,76 €
Résultat de clôture 2016	+ 23 160,94 €	Résultat de clôture 2016	+ 1 617,81 €

- Après s'être fait présenter les comptes de l'exercice 2016 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;
- Considérant que Monsieur Philippe ARNOULD, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2016, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés.

N° 2 - Vote du taux des taxes communales

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le taux des quatre taxes communales comme suit :

- Taxe d'habitation (TH) **6,14 %**
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) **6,49 %**
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) **15,61 %**

Le produit fiscal attendu pour l'année 2017 sera de **34 392 €**.

Cette délibération est acceptée avec 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

N° 3 - Approbation du compte de gestion 2016 du Receveur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 4 - Approbation du budget primitif 2017

Le Conseil Municipal

- décide de ne pas amortir les dépenses d'investissement
- et de voter le budget :
 - * au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec définition des opérations détaillées
 - * au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

- approuve le Budget Primitif 2017 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
dépenses : 169 864 €	dépenses : 39 171 €
recettes : 180 201 €	recettes : 39 171 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

N° 5 – Modification des statuts pour adhésion au syndicat PETR du Val de Lorraine

Le conseil municipal souhaite reporter au prochain conseil municipal la délibération portant sur l'adhésion de la Communauté de Communes de Seille et Mauchère – Grand Couronné au PETR du Val de Lorraine.

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Philippe ARNOULD,
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette
séance le 18 avril 2017 et transmis au
contrôle de légalité le 18 avril 2017

1. Approbation du compte administratif 2016
2. Vote du taux des taxes communales
3. Approbation du compte de gestion 2016 du Receveur
4. Approbation du budget primitif 2017
5. Modification des statuts pour adhésion au syndicat PETR du Val de Lorraine